



Séminaire : L'APA, pas à pas

8 mars 2018

La mise en œuvre de l'APA – Retours d'expérience

Le secteur cosmétique

Virginie d'Enfert
Directrice des Affaires Economiques,
Environnementales et Internationales
FEBEA

Membres
Fondateurs
de la FRB:



LVMH



LE SECTEUR COSMÉTIQUE FRANÇAIS

- La priorité n°1 : la sécurité du consommateur
Règlement cosmétique européen
- La France est le premier pays exportateur de parfums et cosmétiques au Monde
3^{ième} balance commerciale positive en 2017 : 10,5 milliards €
- Une vraie force du *Made in France* à l'international
Tissu d'usines (marques et sous-traitance) en France
- Chaîne d'approvisionnement complexe et internationale



UN SECTEUR ENGAGÉ DEPUIS LONGTEMPS DANS LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Applique les principes d'un accès durable aux Ressources Génétiques et d'un partage équitable des bénéfices avant même le Protocole de Nagoya
- Mise en place de filières durables et d'actions de développement local et de préservation de la biodiversité



QUELQUES EXEMPLES DE FILIERES

<p>Laboratoires EXPANSCIENCE</p>	<p>Au Pérou, sourcing responsable de l'avocat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • approvisionnement en avocats issus de vallées difficilement accessibles, permet de dynamiser l'économie locale et limiter l'exode des populations. • transfert de savoir-faire (brevets) sur les techniques de préparation, de séchage des avocats et de pression de l'huile d'avocat • prévention de la déforestation ou de la perte d'habitats naturels en encourageant la plantation d'arbres qui permettent la fixation des sols
<p>L'OREAL</p>	<p>En Bolivie, partenariat permettant un approvisionnement responsable du son de quinoa (fine enveloppe qui entoure la graine)</p> <ul style="list-style-type: none"> • longtemps considérée comme un déchet de l'industrie agroalimentaire, il contient des propriétés exfoliantes intéressantes en cosmétique • formation des fermiers locaux aux bonnes pratiques agricoles, • lutte contre l'érosion des sols par la plantation de légumineuses, arbustes et herbacées natifs de la région • transfert de connaissances scientifiques et de savoir-faire vers différents partenaires locaux.
<p>LVMH</p>	<p>En Bretagne, protection de l'abeille noire d'Ouessant : partenariat avec le Conservatoire de l'Abeille Noire Bretonne (ACANB) et préservation de la richesse de l'écosystème d'Ouessant</p>

QUELQUES EXEMPLES DE FILIERES

<p>L'OCCITANE</p>	<p>En Provence, préservation de la lavande fine A.O.P. de Haute-Provence en finançant un Fonds de Dotation visant à trouver des solutions écologiques de lutte contre la maladie qui la détruit</p> <p>Au Burkina Faso, partenariat durable et équitable avec 10 000 productrices de beurre de karité</p>
<p>PIERRE FABRE</p>	<p>Mise en place de conservatoires botaniques : Soual (France) et Ranopiso (Madagascar):</p> <p>Expertise botanique, recherches, conservation d'espèces en danger. Sensibilisation au patrimoine végétal. Transfert de connaissances scientifiques et savoir-faire au Cambodge et divers pays Africains...</p>
<p>GROUPE ROCHER</p>	<p>France – vitalisation économique et commerciale de La Gacilly</p> <p>Partenariats à Madagascar pour l'utilisation de plantes malgaches, avec des actions de justes retours pour accompagner les filières et les partenaires locaux</p>

Groupe de travail Biodiversité :

- Membres représentatifs de la diversité du marché : marché du luxe / accessible, grands groupes / PME, fournisseurs d'ingrédients / fabricants de produits finis
- Trouver le meilleur équilibre grâce au dialogue entre la philosophie du Protocole et la réalité des entreprises, leurs objectifs et leurs contraintes





Qu'est ce qui va changer avec le Protocole de Nagoya et les différentes lois APA ?

En positif :

- Un cadre juridique, plus ou moins clair qui s'applique à tous de la même façon
- Obligation de collaborer entre différents services de l'entreprise : R&D, achats ,marketing, juridique

En négatif :

- Obligation pour les sociétés de s'organiser
- Alourdit la R&D

Comment la FEBEA accompagne t'elle ses adhérents ?

- Veille réglementaire mondiale
- Information / formations :
 - Des notes d'information
 - Des arbres de décision
 - Une FAQ
 - La création d'un comité d'experts
 - Une conférence annuelle depuis 3 ans
 - Des formations inter et intra



<https://absch.cbd.int/>